

§ 3. Des effets du vin et des diverses liqueurs fermentées et distillées sur l'organisme.....	687
§ 4. Boissons aromatiques.....	701
§ 5. Boissons acides ou acidulées.....	709
CHAPITRE XX. — Enveloppes et coloration des aliments. Ustensiles divers.....	712

Troisième classe. — GESTA

CHAPITRE XXI. — Exercice, mouvement.....	720
Des effets de l'exercice.....	723
Effort.....	725
CHAPITRE XXII. — Des mouvements combinés ou des exercices spéciaux.....	728
1° Exercices proprement dits.....	728
2° Exercice de la voix.....	733
3° Instruments à vent.....	736
4° De la gestation.....	737
Gymnastique proprement dite.....	746
De l'entraînement.....	752

Quatrième classe. — PERCEPTA

CHAPITRE XXIII. — Des sens externes.....	757
Organe de la vue.....	758
Audition.....	764
Odorat.....	767
Du goût.....	770
Du toucher.....	772
De l'usage du tabac, de l'opium, du haschisch, du bétel, de la coca et de l'arsenic.....	774
CHAPITRE XXIV. — Des sens internes.....	788
De la faim.....	788
De la soif.....	790
Du coït.....	791
1° Influence de l'âge, du sexe, de la constitution et du climat sur le coït.....	792
2° De l'abstinence du coït.....	795
3° De l'abus du coït.....	796
4° De l'onanisme.....	798
5° Des pollutions.....	799
6° De quelques autres sensations spéciales.....	801

CHAPITRE XXV. — Des facultés intellectuelles proprement dites.....	803
CHAPITRE XXVI. — Des passions.....	811
Influence des passions sur les principaux actes organiques.....	813
Influences de l'âge et du sexe sur les passions.....	817
CHAPITRE XXVII. — Du sommeil.....	820

Cinquième classe. — GENITALIA

CHAPITRE XXVIII. — Du mariage et du célibat.....	828
CHAPITRE XXIX. — Fécondité. Stérilité.....	835
CHAPITRE XXX. — De la prostitution et de la pédérastie.....	839
1° De la prostitution.....	839
2° De la pédérastie.....	845

Sixième classe. — EXCRETA

Transpiration cutanée, excréctions buccales, urines, fèces.....	819
Des poils et des cheveux.....	853

APPENDICE. — HYGIÈNE APPLIQUÉE

Des professions.....	859
CHAPITRE I. — Des professions intellectuelles.....	863
CHAPITRE II. — Profession militaire.....	868
Maladies les plus fréquentes chez le soldat.....	872
Maladies et mortalité des troupes servant dans leur pays natal.....	873
CHAPITRE III. — Profession maritime.....	880
Maladies qui sévissent sur les marins.....	883
CHAPITRE IV. — Professions agricoles.....	888
CHAPITRE V. — Professions des mineurs.....	892
CHAPITRE VI. — Professions mécaniques exigeant un grand déploiement de forces musculaires.....	899
CHAPITRE VII. — Professions sédentaires des villes.....	901
CHAPITRE VIII. — Professions exposant à une température élevée.....	904
CHAPITRE IX. — Professions dites hygrométriques.....	906
CHAPITRE X. — Professions dans lesquelles on travaille les matières végétales.....	909

CHAPITRE XI. — Des professions dans lesquelles on travaille les matières animales.....	916
CHAPITRE XII. — Professions où l'on travaille les matières minérales.....	923
CHAPITRE XIII. — De quelques professions dans lesquelles les ouvriers sont exposés à des émanations ou à des poussières minérales organiques.....	937
CHAPITRE XIV. — Professions dans lesquelles il est nécessaire de mettre en jeu les poumons, le larynx ou les yeux....	947
CHAPITRE XV. — Travail dans les manufactures.....	948
Des accidents causés par les machines.....	958
Travail des enfants dans les manufactures.....	959

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE PRIVÉE ET PUBLIQUE

DÉFINITION — DIVISION

D'après l'étymologie généralement admise par la plupart des auteurs qui se sont occupés de ce sujet, on entend par hygiène l'art de conserver la santé.

Cette définition, très simple, mais un peu vague, n'est pas la seule qui ait été proposée.

L'énumération et la discussion de ces définitions ne présentant aucun intérêt, je crois inutile d'y insister, et je propose la définition suivante de l'hygiène :

L'hygiène est la science qui traite de la santé dans le double but de sa conservation et de son perfectionnement. La santé est entendue ici dans son sens le plus général ; on doit y comprendre la santé individuelle et la santé collective. La partie de cette science qui traite de la santé individuelle a reçu généralement le nom d'*hygiène privée* ; celle qui traite de la santé collective s'appelle *hygiène publique*.

L'hygiène, il faut en convenir, n'est pas, à proprement parler, une science, comme la physique et la chimie ; c'est une science composée et qui résulte de l'application de plusieurs sciences à un but unique ; ce but, c'est l'étude des causes capables de modifier la santé et celle des moyens capables d'annihiler, ou au moins de diminuer l'action plus ou moins nuisible de ces causes. L'hygiène n'est donc qu'une application de plusieurs sciences auxquelles on fait de larges emprunts et sans lesquelles elle n'existerait pas. Quelques détails relatifs à ces applications justifieront cette idée.

La physique est indispensable à bien connaître pour le médecin qui veut étudier l'hygiène avec fruit. C'est elle qui lui donne

des notions positives sur les agents les plus importants de la nature, qui sont en même temps les plus capables de modifier l'organisme, tels que : la pesanteur, la chaleur, l'électricité, la lumière. La météorologie, si utile à connaître pour l'hygiéniste, n'est qu'une branche de la physique. C'est, enfin, à cette dernière et à la mécanique qu'on emprunte la plupart des moyens destinés à combattre ou à annihiler l'influence de tous ces agents.

La chimie n'a pas moins d'importance, et ses applications ne sont pas moins nombreuses. N'est-ce pas elle qui fait connaître la composition de beaucoup d'agents, tels que l'air, l'eau, etc., qui enseigne quelles sont les parties constituantes des aliments, des boissons, des condiments? N'est-ce pas elle enfin qui dévoile les altérations qu'ils peuvent subir et qui fait connaître les moyens capables de s'opposer à ces altérations, de les modifier ou d'empêcher leur influence nuisible sur l'organisme?

L'histoire naturelle enseigne à l'hygiéniste l'origine des nombreux corps de la nature inorganique et organique, leur influence sur l'homme et la manière d'en faire l'usage le plus avantageux possible pour la conservation de la santé. L'étude des aliments, des condiments et des boissons est à peu près impossible, si l'on n'a pas des notions précises d'histoire naturelle.

L'anatomie et la physiologie fournissent à chaque instant des éléments précieux, en rappelant l'organisation et le jeu fonctionnel des appareils de l'homme, qui est le sujet de l'hygiène.

La pathologie, enfin, n'est pas moins indispensable à l'hygiéniste, en lui enseignant la nature des désordres qui résultent de l'influence nuisible de tel ou tel agent, les conséquences auxquelles ils peuvent conduire, ainsi que les moyens qu'il faut employer pour les éviter, les modifier ou les faire disparaître.

Historique et bibliographie générale. — On sait que les anciens législateurs (Moïse, Lycurgue, etc.) ont mêlé de sages préceptes d'hygiène aux lois qu'ils ont édictées. Les premiers philosophes, ou scrutateurs de la nature, s'en occupèrent également; et, d'ailleurs, on comprend le rôle que l'hygiène devait jouer chez les peuples de l'antiquité, où la beauté plastique des formes et la vigueur corporelle étaient en si grand honneur. Elle faisait partie du culte, et une divinité particulière, Hygie, fille d'Esculape, présidait aux soins de la santé. Cette préoccupation se traduit par une étude attentive, de la part des médecins anciens, du régime à suivre en santé comme en maladie, par la recherche minutieuse de l'action des diverses substances alimentaires, par l'institution d'une gymnastique déjà très-savante et très-compliquée, par l'usage raisonné des bains froids, tièdes ou d'étuves, etc., etc. C'est là ce que nous démontrent surabondamment les ouvrages de ces temps reculés qui sont arrivés jusqu'à nous. Plusieurs livres de la collection hippocratique sont relatifs à l'hygiène : nous les citerons à l'occasion des sujets dont ils traitent. La plupart des écrivains anciens, et surtout les compilateurs, débutent, dans leurs ouvrages, par des considérations hygiéniques. Dioclès, de Caryste, dont

nous possédons la *Lettre à Antigone*, laquelle n'est guère qu'un abrégé de médecine domestique, et ASCLÉPIADE, de Bythinie, avaient écrit sur l'*art de conserver la santé* des ouvrages qui, malheureusement ont disparu. Le traité de GALIEN, en six livres, qui porte le même titre, est donc le plus ancien qui nous soit parvenu; il a, pendant bien longtemps, servi de modèle aux successeurs du médecin de Pergame. Dans l'ouvrage dont nous parlons, Galien établit d'abord que l'art qui s'occupe du corps de l'homme est un, mais qu'il comprend deux parties : l'une qui a pour objet de conserver la santé; l'autre, de chasser la maladie. Qu'est-ce donc que la santé? C'est l'harmonie des parties similaires et des parties instrumentales. Celui qui les maintiendra en bon état sera dit un bon gardien de la santé. Pour cela il faut connaître les choses qui peuvent la troubler. Elles sont de deux sortes : 1^o les unes, auxquelles on ne peut se soustraire, qui sont engendrées avec nous et sont les effets mêmes des principes qui président à la génération; 2^o les autres, au nombre de six, que l'on peut éviter, et qui ne sont point en nous, mais viennent du dehors. (C'est ce qu'on a appelé, d'après lui, les *six choses non naturelles*.) GALIEN, dans cet ouvrage, examine l'hygiène selon les âges, et insiste particulièrement, comme l'avaient fait ses devanciers, sur les exercices et sur le régime. Telles furent, jusqu'au siècle dernier, les données sur lesquelles on fit reposer l'hygiène, et, sous l'autorité de Galien, l'étude des six choses non naturelles défraya à peu près tous les traités *De sanitate tuenda*, comme ils sont intitulés pour la plupart. A mesure que l'on se rapproche de notre époque, l'examen direct des questions, l'observation rigoureuse des faits, la statistique appliquée aux questions de l'hygiène, se montrent de plus en plus appréciés. C'est d'abord à P. FRANK, puis à HALLÉ, et enfin à PARENT-DUCHATELET, son disciple, que l'on doit d'avoir posé les véritables bases de l'hygiène publique. Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue tous les auteurs qui ont écrit sur cette science depuis le moyen âge. Mais nous ne pouvons faire autrement que d'indiquer les principaux, ceux qui, à divers points de vue, ont été classiques dans leur temps ou dans leur pays.

Histoire de l'hygiène : MACKENZIE (James), *History of Health and Art of preserving it, or an Account of all*, etc. Edinburg, 1759, in-8^o; trad. fr., Lahaye, 1759, in-8^o. — HALLÉ, art. *Hygiène* in *Encyclopédie méth.* (part. méd.), t. VII, 1798, et in *Dict. des sc. méd.*, t. XXII, 1818. — SALLE (E. de), *Coup d'œil sur les révolutions de l'hygiène*. Paris, 1825, in-8^o. — FARR (W.), *Lecture introductory on the History of Hygiene*, in *The Lancet*, t. XXIX, p. 773, 1835-36, et *Hygiène chez les peuples barbares* in *Gaz. méd. de Paris*, 1838, p. 353. — COOTH (Carol. Jos. van), *Diatriba in dieteticam veterum, maxime in A. Corn. Celsi præcepta, Hippocratis et Galeni placitis illustrata*. Trajecti ad Rhen., 1835, in-8^o. — RAMEAUX (J.-F.), *Appréciation des progrès de l'hygiène publique depuis le commencement du XIX^e siècle*. Th. de conc. (Ch. d'hyg.) Strasb., 1839, in-4^o. — DEVAY, *Des instituts hygiéniques de Pythagore et de leur influence sur les sociétés antiques*. Lyon, 1842, in-8^o. — MICHEL-LÉVY, *Hygiène mosaïque* in *Gaz. méd.* 1843, p. 719. — MICHAËL, *L'Hygiène publique et privée des Romains, d'après les ruines de Rome et de Pompéïa* in *Union méd.* 1856, pp. 177, 189, 201. — ULLERSBERGER (J.-B.), *Die öffentliche Hygienik. Eine historische Skizze*, in *Deutsche Ztschr. f. d. Staatsarzn.*, t. XXI, hft. 2, 1863. — BURGHARD (Marc), *Hygiène publique chez les Juifs, son importance, etc. in l'Univers israélite*, 1865. — REICH (Ed.), *Ueber einige Maasregeln der Gesundheitspflege und Bevölkerungspolitik, bei den Griechen, Römern, Indern, etc.*, in *Virchow's Archiv*, t. XLV, 1869 et Berlin, 1869, in-8^o.

Hygiène privée : ISAAC (le juif) (Izhak-ben-Soleiman), *De diætiis universalibus et particularibus*, lib. II; trad. p. J. Posthius. Basileæ, 1570, in-8^o. — ELLUCHASER-ELMITHAR, *Tacuinus sanitatis, de sex rebus non naturalibus, earum naturis, operationibus et rectificatione*, etc. Argentorati, 1531, in-fol. — *Schola Salernitana* (attribuée à Jean de Milan), nombreuses édit. et traductions, commentaires, mais surtout ceux d'Arnauld de Villeneuve. — FICIN (Mars.), *De vita*, lib. III. Basileæ, 1549, in-8^o. — CORNARO (L.), *Overo Discorsi delle vita sobria*. Padoue, 1556, et nombr. édit. et trad. — VALVERDE (J.) de Hamusco, *De animi et corporis sanitate tuenda*

libellus. Lutetiae, 1552, in-8°. — PICTORIUS (G.), *Tuendæ valetudinis ratio dialogis septem conscripta*. Basileæ, 1554, in-8°, plus. édit.; trad. fr. sous ce titre : *Les sept dialogues traitans la manière de contregarder la santé par le moyen des six choses que les médecins appellent non naturelles, etc., fait français*, par A. Pasquet. Paris, 1557, in-8°. — GÉRARD (François), *Les trois premiers livres de la santé* (poème). Paris, 1583, in-16. — FRAMBOISIÈRE (N. A. de la), *le Gouvernement nécessaire à chacun pour vivre longuement en santé*. Paris, 1600, in-8°. — ROBERIC (Ferd.), *Tractatus de sex rebus non naturalibus*. Olyssipone, 1602, in-4°. — RANTZOVIVS (H.), *De conservanda valetudine liber*. Francofurti, 1604, in-16. — QUERCETANUS (J.) (Duchesne), *Dieteticon polyhistoricon*. Parisiis, 1606, in-8°; en français : *Le portrait de la santé*. Saint-Omer, 1618, in-8°. — GOELENIVS (Rod.), *De vita proroganda, hoc est animi corporisque vigore conservando*, etc. Moguntiae, 1608, in-8°. — PANSÀ (Mar.), *Aurei libelli de proroganda vita hominis*, pars III, Theoret. spec. Lipsiæ, 1616, in-8°. — MATTHEUS (J.), *Speculum sanitatis : Rerum non naturalium, quas vocant, administrationem pro bona valetudine conservanda continens*. Herb. Nassov., 1620, in-8°. — LESSIVS (L.), *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ et vitæ una cum sensuum, judicii et memoriæ integritate*, etc. Antuerpiæ, 1622, in-8°; trad. fr. par Hardy. Paris, 1646, in-8°. — FOLLIN (J.), *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ valetudinis*. Col. Agripp., 1648, in-12. — HOFFMANN (Fréd.), *Dissert. physico-medice curiosæ selectiores ad sanitatem tuendam maxime pertinentes*. Leydæ, 1708, in-8°. 2 vol. — DU MÊME, *Gründlicher Unterricht, wie ein Mensch nach den Gesundheits Regeln der heiligen Schrift.... sein Leben und Gesundheit lange conserviren könne*. Ulmæ, 1722, in-8°. — CHEYNE (G.), *An Essay of Health and long Life*. London, 1724, in-8° (plus. édit.). — DU MÊME, *Tractatus de infirmorum sanitate tuenda, vitæque producenda*. London, 1726, in-8°. — GEOFFROY (Et. H.), *Hygiène, sive ars sanitatem conservandi*. Parisiis, 1774, in-8°; traduction française par Delaunay. Ibid., 1774, in-8°. — RICHTER (G. Gottl.), *Præcepta dietetica*. Heidelberga et Lips., 1780, in-12. — CARMINATI (Bass.), *Hygiène, Therapeutice et materia medica*. Papiæ, 1791-95, in-8°. 4 vol. — HUFELAND (Chr. W.), *Makrobiotik, oder die Kunst das menschliche Leben zu verlängern*. Berlin, 1796, in-8° (nombr. édit.); traduct. fr. par A. Duvau. Lausanne, 1799, in-8°, et par Jourdan, 2^e édit. Paris, 1838, in-8°. — MACQUART (L. C. R.), *Dictionn. de la conservation de l'homme ou d'hygiène et d'éducation physique et morale*. Paris, an VII, in-8°. 2 vol. — WILKIN (A. F. M.), *Lectures on Diet and Regimen, being a systematic Inquiry into the most rational Means of preserving Health*, etc. London, 3^e édit., 1800, in-8°; trad. fr. par Itard. Paris, 1802, 2^e édit.; ibid., 1805. — BURDACH (K. F.), *Die Diätetik für Gesunde, wissenschaftlich bearbeitet*. Leipsig, 1805, in-8°. — PÉRIER (Ph.), *L'ami de la santé pour tous les sexes et tous les âges*. Paris, 1807, in-8°. — SINCLAIR (J.), *The Code of Health and Longevity, or a concise View*, etc. Edinburgh, 1807, in-8°. 4 vol. — ODIER (L.), *Principes d'hygiène extraits du code de santé et de longue vie de sir J. Sinclair*. Genève, 1810, in-8°. — BARBIER (J. B. G.), *Traité d'hygiène appliqué à la thérapeutique*. Paris, 1811, in-8°. 2 vol. — TOURTELLE (Et.), *Éléments d'hygiène ou de l'influence des choses physiques et morales sur l'homme, et des moyens*, etc. Paris, 1815, in-8°. 2 vol. — OESTERLEN (Fr.), *Handbuch der Hygiène der privaten and öffentlichen*. Tübingen, 1851, in-8°, 2^e édit. Ibid., 1857, in-8°, pl. 12. — REICH (Ed.), *Lehrbuch der allgemeinen Aetiologie und Hygiène*. Erlangen, 1858, in-8°. — Pour les ouvrages français contemporains voyez la préface du présent livre.

Hygiène publique : BRYON (Fr.), *Urbium, oppidorum, locorum denique omnium salubritatis et insalubritatis leges, ac judicis e naturæ arcanis deprompta*. Parisiis 1631, in-12. — HEISTER (E. F.), *De principum cura circa sanitatem subditorum*. Helmstadii, 1738, in-4°. — HEMMER (A. C.), *De principum ratione subditorum conservandi sanitatem*. Marburgi, 1748, in-4°. — SONNENKALB (J. G.), *De sanitatis publicæ obstaculis*. Lipsiæ, 1753, in-4°. — JUDA (J.), *De cura magistratus circa valetudinem civium*. Göttingæ, 1758, in-4°. — ARNOLD (J. G.), *De removendis sanitatis publicæ obstaculis*. Lipsiæ, 1771, in-4°. — FRANK (J. P.), *System einer vollständigen medicinischen Polizei*. Manheim, 1779-1813, 5 vol., et Wien, 1816-1819,

t. VI, en 3 part., in-8°. (C'est le premier et peut-être le plus remarquable ouvrage qui ait été écrit sur l'hygiène publique et la police médicale, véritable monument qui aurait suffi seul à la gloire de J. P. Frank.) — FODÉRÉ (Fr. Emm.), *Les lois éclairées par les sciences physiques ou Traité de médecine légale et d'hygiène publique*. Paris, an VII, in-8°, 3 vol.; 2^e édit. sous ce titre : *Traité de médecine légale et d'hygiène publique ou Police de santé adoptée*, etc. Paris, 1813, in-8°. 6 vol. — PARENT-DUCHATELET, *Hygiène publique ou Mémoires sur les questions les plus importantes*, etc. Paris, 1836, in-8°. 2 vol. — STRANGE (W.), *On the Formation of a System of national medical police and Public Hygiene*, in *Lond. Med. Gaz.*, t. XXXVII, p. 452, 1846. — CAPELLO (A.), *Memorie istoriche sull'igiene publica*. Roma, 1848, in-8°. — TARDIEU (Ambr.), *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité ou Répertoire*, etc. Paris, 1852-54, in-8°. 3 vol. 2^e édit. Paris, 1862, in-8°. 4 vol. — PAPPENHEIM (L.), *Handbuch der Sanitäts-Polizei nach eignen Untersuchungen bearbeitet*. Berlin, 1858, in-8°; 2 vol. 3^e vol. Spllt. Berlin, 1864, in-8°; 2^e édit. ibid., 1868. — MONLAU (Pedr. Fel.), *Elementos de hygiène publica ó arte conservar la salud de los pueblos*. 2^a edic. Madrid, 1862, in-12. 3 vol. — FRESCHI (Fr.), *Dizionario d'igiene publica e di polizia sanitaria, ad uso dei medici*, etc. Torino, 1861, in-8°. 4 vol. — Voir les recueils suivants consacrés à l'hygiène publique et privée; nous ne signalons ici que ceux qui sont en cours de publication. — *Zeitschrift für die Staatsarzneikunde*, fondé par Henke, en 1821, et continué par Siebenhaar et par Behrend, 2 vol. in-8° par an, supplts et tables. — *Deutsche Zeitschrift für die Staatsarzneikunde*, publié par Schneider, etc. Nouvelle série, 1847, 2 vol. par an. — *Vierteljahrsschrift für gerichtliche und öffentliche Medizin*, fondé, en 1853, par le célèbre L. Casper, continué par W. Van Horn, 2 vol. par an. — *Zeitschrift für Hygiène medicinische statistik und Sanitäts-Polizei*, fondé, en 1860, par Oesterlen. Tübingen, 1 vol. en quatre parties par an. — *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, fondées en 1829, 1^{re} série, 50 vol.; à partir de 1854, nouvelle série, 2 vol. par an : les comptes rendus des conseils d'hygiène des départements, mais surtout du Nord, du Bas-Rhin, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, de la Loire-Inférieure, etc.; pour l'Angleterre, le *Registrar general*, et les rapports (*Reports*) adressés au gouvernement par des commissions d'enquête sur les points les plus importants de l'hygiène publique.

Appendice. — BERTHERAND, *Hygiène musulmane*, 2^e édit. Paris, 1874, in-8°. — FINKLENBURG, *Die öffentliche Gesundheitspflege Englands*. Bonn, 1874, in-8°.

ROTH u. LEX, *Handbuch der Militär-Gesundheitspflege*. Berlin, 1872-76, 2 vol. in-8°. — CORNIL (V.), *Leçons élémentaires d'hygiène*. Paris, 1872, in-18. — PERRUSSEL, *Cours élémentaire d'hygiène*. Paris, 1872, in-18. — RIAUT, *Leçons d'hygiène*. Paris, 1873, in-12. — WILSON, *A handbook of Hygiene*. London, 1873, in-8°. — MAHÉ, *Manuel pratique d'hygiène navale*. Paris, 1874, in-8°. — MORACHE, *Traité d'hygiène militaire*. Paris, 1874, in-8°. — CHAMBERS, *A manual of diet in health and disease*. London, 1875, in-8°. — LACASSAGNE, *Précis d'hygiène privée et sociale*. Paris, 1875, in-18.

LUMLEY (W. G. and E.), *The new sanitary Laws*, Ed. 3. London, 1873, in-12. — LEVIEUX, *Études de médecine et d'hygiène publique*. Paris, 1874, in-8°. — MICHAEL, CORFIELD and WANKLYN, *A manual of public health*. London, 1874, in-8°. — *Recueil des travaux du comité consultatif d'hygiène publique de France*, à partir de 1872.

PLAN

Il est de toute nécessité de suivre, dans l'étude de l'hygiène, un plan méthodique et rationnel, mais le choix et la composition de ce plan présentent d'assez grandes difficultés. Jusqu'à présent la plupart des classifications qui ont été proposées peuvent être divisées en deux catégories, qui, toutes deux, partent d'un point de vue très-différent.

Dans la première, on peut ranger les classifications basées sur la physiologie, et dans lesquelles, après des considérations générales plus ou moins étendues, on examine successivement l'hygiène de *chaque fonction*, la digestion, la respiration, la circulation, etc. Lorsqu'on adopte cette classification, on commence par étudier la physiologie de l'appareil ou de la fonction; puis on examine les influences diverses provenant de l'extérieur, ou celles venant de l'organisme lui-même, qui sont capables de modifier cette fonction. Enfin, on trace l'histoire des agents propres à combattre ces influences quand elles sont nuisibles.

Moreau, de la Sarthe, l'un des premiers, a suivi cette voie. Rochoux, dans son Plan d'un cours d'hygiène, et Londe, dans son ouvrage, ont adopté la même méthode.

Ce plan, malgré sa simplicité apparente, présente de grands inconvénients; on peut lui adresser les reproches suivants:

1° Il morcelle l'étude des modificateurs qui agissent sur plusieurs organes à la fois: ainsi, pour faire l'histoire complète de l'air, il faut y revenir en traitant de la respiration, de la circulation, des fonctions de la peau, et il en résulte de nombreuses répétitions;

2° Par l'étude exclusive de l'organe, on perd complètement de vue l'organisme; les idées générales, les vues d'ensemble, et de nombreuses et curieuses applications à l'hygiène publique sont mises de côté. Pour ne citer qu'un exemple à l'appui de ce que nous avançons, où placer l'étude des professions?

3° On est conduit à faire un traité de physiologie, dans lequel on introduit seulement quelques applications hygiéniques.

Dans la deuxième catégorie, on peut ranger les classifications d'une autre espèce, et qui partent d'un point de vue adopté, du reste, par beaucoup d'hygiénistes.

Dans ces classifications on distingue: le sujet, l'objet et le rapport du sujet à l'objet.

Le sujet, c'est l'être considéré dans ses variétés individuelles d'âge, de sexe, de tempérament, de constitution, d'idiosyncrasie, d'habitudes, etc., et dans ses variétés collectives de races, de professions, etc.

L'objet, ou la matière de l'hygiène, est constitué par les influences nombreuses qui agissent sur la santé.

Le rapport du sujet à l'objet, c'est la série des divers effets produits sur la santé en raison du choix, de l'ordre, de la mesure, de la durée, etc., des diverses influences qui constituent la matière de l'hygiène.

Les règles indiquent le mode d'emploi de l'objet.

Tel est le principe de la classification adoptée par Hallé, et dont il serait trop long d'exposer ici tous les détails. C'est de ce plan que se sont inspirés beaucoup d'hygiénistes, et parmi les plus récents, Foy et Lévy, dont les classifications ne diffèrent de celle de Hallé que sous des rapports secondaires.

Nous pouvons en dire autant de celle adoptée par Royer-Collard, dans le cours qu'il a professé si brillamment pendant plusieurs années à l'École de médecine. Voici les coupes générales de ce plan, qu'il n'a, du reste, jamais développé d'une manière complète et dans toutes ses conséquences, plan que j'adopterai.

		CARACTÈRES DE LA SANTÉ.					
		SIGNES DE LA SANTÉ.					
S U J E T	de	FORMES DE LA SANTÉ.....	} Ages. Sexes. Tempéraments. Constitutions. Idiosyncrasies. Hérédité. Habitudes. Races. Professions.				
L'HYGIÈNE.	de	DEGRÉS DE LA SANTÉ.....	} Imminence morbide. Convalescence. Infirmités. Circumfusa. Applicata.				
M A T I È R E S	de	FONCTIONS DE NUTRITION.	} 1 ^{re} classe. } } Atmosphère. } } 2 ^e classe. } } Aliments ou } } Ingesta. } } 3 ^e classe. } } Exercices ou gesta.				
				FONCTIONS DE RELATION.	} 4 ^e classe. } } Phénomènes moraux, sensitifs, } intellectuels, ou percepta.		
						FONCTIONS DE REPRODUCTION.	} 5 ^e classe. } } Genitalia comprenant : grossesse, } accouchement, lactation.

En s'occupant de la deuxième partie, c'est-à-dire des matières de l'hygiène, on étudie successivement pour chaque agent :

1° L'agent lui-même ;

2° L'influence de l'agent sur l'être ;

3° Les règles hygiéniques qui en découlent ;

4° Les applications à l'hygiène publique.

[Plusieurs hygiénistes qui, à l'exemple de Galien et de Hallé, ont pris les modificateurs pour point de départ unique ou partiel de leur plan, les ont partagés en deux groupes parfaitement naturels :

1° Modificateurs externes ou cosmiques, choses en dehors de

nous ou non naturelles des auteurs anciens, comprenant les *circumfusa*, les *applicata* et les *ingesta* de Hallé ;

2° Modificateurs individuels, choses provenant de nous-mêmes (*gesta*, *excreta* et *percepta* de Hallé). Fleury a suivi cette méthode d'une manière exclusive dans son excellent cours d'hygiène.]

Bibliographie. — GALIEN, *De sanitate tuenda*, livre premier. — MOREAU (de la Sarthe), *Esquisse d'un cours d'hygiène*, etc. Paris, an VIII, in-8°. — LONDE, *Nouveaux Éléments d'hygiène*, 1^{re} édit. en 1827. — GERDY, *Analyse détaillée de l'histoire de la santé*. Paris, 1827, in-8°. — ROCHOUX, *Plan d'un cours d'hygiène*, in Thèse de concours, 1838, in-8°. — PIORRY, *Plan d'un cours théorique et pratique d'hygiène*. Paris, in-8°. — ROYER-COLLARD, *Cours d'hygiène professé à la Faculté de médecine de Paris*, in *Gaz. méd. de Paris*, 1848. — MONNERET, *Mém. pour servir à l'étude de l'hygiène*, in *Rev. méd.*, sept. 1839.

PREMIÈRE PARTIE

SUJET DE L'HYGIÈNE

ÉTUDE DE L'HOMME A L'ÉTAT DE SANTÉ

CHAPITRE PREMIER

Définition et caractères de la santé.

On donne habituellement de la santé la définition suivante : La santé est l'état dans lequel il y a exercice régulier de toutes les fonctions de l'homme.

Cette définition est manifestement insuffisante ; aussi beaucoup d'autres ont-elles été proposées depuis Galien jusqu'à nos jours. Le peu d'utilité que présenteraient leur exposition et leur discussion dans un ouvrage élémentaire me dispense de les rappeler ici.

La santé de même que la maladie étant inconnues dans leur essence même, dans leur nature, c'est se livrer à un travail stérile que de chercher à donner une définition positive de ces états de l'organisme. Il me semble préférable de substituer à cette définition de la santé un exposé concis de ses caractères principaux. Avant de tracer ces caractères, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la manière dont Royer-Collard a envisagé la santé. C'est une espèce de définition, un peu prolixe peut-être, mais exacte. Suivant cet auteur, la santé est « une « proportion définie dans la substance de notre corps ; un certain mode de relation entre cette substance ainsi organisée « et les agents extérieurs qui sont nécessaires pour que la vie « se produise et se conserve, pour que les fonctions s'exécutent de manière à l'entretenir. En dehors de cette limite, en « deçà et au delà, leur excès ou leur défaut amèneront bientôt « un changement dans l'acte vital, et tendront à produire la « dissolution et la mort. »

1° CARACTÈRES DE LA SANTÉ.

Il y en a quatre principaux, d'après Royer-Collard.

Ce sont les suivants :

1° La santé est un état général de l'économie : c'est un caractère qu'on ne saurait contester ;